



## 6NRJ VEYNES

# Une médaille d'or pour un projet écodurable exemplaire

**Le premier projet d'entreprise adaptée des Hautes-Alpes a décroché la plus haute distinction des Bâtiments Durables Méditerranéens, et a été élu lauréat de l'appel à projets « 100 bâtiments exemplaires » lancé par la région PACA dans le cadre de son programme AGIR pour l'environnement. Le point sur une aventure humaine et écologique saluée de tous.**

La Sarl 6NRJ, pôle d'investisseurs privés éco responsables s'inscrit dans une démarche solidaire, aujourd'hui, l'équipe projet orchestrée par Ocre est fin prête pour le premier coup de pioche d'une entreprise à la fois performante, respectueuse de l'environnement et socialement responsable.

### Quand construction rime avec développement durable et éthique sociale.

Jean-Michel Elzéard, promoteur spécialisé dans le développement durable, à l'origine de première maison à énergie positive du département et partie prenante dans le pôle 6NRJ souhaite que le projet de Veynes soit avant tout un moteur de développement pour les projets de développement durable et solidaire dans les Hautes-Alpes avec une collaboration étroite public-privé.

### Un modèle d'éconologie

Ou comment concilier contraintes ECONOMIQUES et écoLOGIE. Le respect d'une architecture bioclimatique et l'excellente isolation permettront de réduire les besoins de chauffage pour arriver à une consommation inférieure de 50 % au label BBC (Bâtiment Basse Consommation) explique Rodolphe Bruxer, énergéticien chez Ekodome. « Les 1100 panneaux photovoltaïques produiront 10 fois plus d'énergie que le bâtiment n'en consommera soit une production d'environ 330 000 kWh qui correspond à la consommation électrique de plus de 300 foyers.

### le bâtiment décliné selon les 4 E du développement durable :

**ETHIQUE :** C'est recruter du personnel handicapé dans le cadre d'emplois durables en contrats à durée indéterminée. C'est favoriser la mixité sociale. C'est apporter à la commune de VEYNES une dynamique. C'est faire intervenir des entreprises locales pour le chantier. C'est aussi réduire la pénibilité du travail sur le chantier, porter attention à la provenance et aux modes de fabrication des matériaux, aux aspects pédagogiques sur le chantier et à la vie du projet.

**ECONOMIQUE :** C'est construire un bâtiment à énergie positive, 50 % de consommation en moins que les exigences du label BBC. Un bâtiment avec un très faible coût de fonctionnement, au final c'est un bâtiment durable et un investissement patrimonial.

**ECOLOGIQUE :** Cette construction, bois cherchera à diminuer son empreinte écologique pour atteindre un objectif : carbone compensé. Le CO<sup>2</sup> émis durant la construction (transports, transformation...) est équivalent au CO<sup>2</sup> enfermé dans la construction (bois, ouate de cellulose...)

Le tri sélectif sera mis en place sur le chantier et « la charte chantier durable » sera signée par tous les intervenants.

Les matériaux utilisés seront à dominante bois issus du massif alpin, l'isolation renforcée en ouate de cellulose, l'architecture bioclimatique favorisera le solaire et la production d'énergie renouvelable permettra de produire 10 fois plus d'énergie que celle consommée afin d'obtenir une empreinte positive et durable.

**ESTHETIQUE :** parce qu'un bâtiment ne peut être durable que s'il a de l'âme. le site choisi, est une dent creuse proche de la gare qui sera valorisé par une construction privilégiant le bois. l'intégration du solaire photovoltaïque sera exemplaire par la conception d'une toiture entièrement

recouverte de tuiles photovoltaïques pour un rendu homogène. Les espaces verts seront privilégiés et valorisés grâce à un jardin pédagogique de la biodiversité.

### Opportunité pour la commune, vitrine pour la région

Classée Zone de Revitalisation Rurale (ZRR), la cité « cheminote » se réjouit de cette future implantation, à la fois proche du centre-ville et du futur écoquartier. « C'est une chance pour la commune » résume Yves Damarius, adjoint municipal

aux affaires sociales, « et un atout non négligeable à l'échelle du département » renchérit Christine Nivou, maire de Veynes et

vice-présidente du conseil régional. Avec une consommation trois fois moins importante qu'un bâtiment classique, « ce projet s'inscrit pleinement dans notre politique d'urbanisme durable » salue Annick Delhay, vice-présidente de la Région PACA et déléguée au développement durable, à l'énergie et au climat. Actuellement les chambres consulaires et la préfecture travaillent avec le groupe Vidéal sur le montage du dossier de l'Entreprise Adaptée pour la valorisation des produits agricoles locaux. Gageons que, en plus d'être une grande première, cette initiative sera également la première du genre sur le territoire...

**Une entreprise adaptée est une structure qui emploie au moins 80 % de personnes handicapées.**

**Les bâtiments en France représentent à eux seuls près de 40 % de la consommation d'énergie**

### le bâtiment en chiffre :

Surface : 1350 m<sup>2</sup> shon

Activité : Entreprise adaptée dans la transformation de produits locaux permettant une réinsertion sociale.

Performances énergétique : Conformés aux objectifs du grenelle de l'environnement pour 2020.

Production électrique : 330 000 kwh pour le photovoltaïque et 5000 kwh pour l'éolienne. 10 fois plus d'énergie produite que celle consommée.

Objectif écologique : carbone compensé. Chantier école et réalisation d'un parcours pédagogique